



DIRECTION DE L'INITIATIVE PARLEMENTAIRE  
ET DES DÉLÉGATIONS

# Communiqué de presse

Paris, le 23 novembre 2017

## LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE AUX OUTRE-MER COMPLÈTE SON PROGRAMME DE TRAVAIL

Au cours de sa réunion du 23 novembre 2017, la Délégation sénatoriale aux outre-mer a complété la programmation de ses travaux pour la période triennale.

Il a ainsi été décidé de mener une **étude sur la jeunesse et le sport dans les outre-mer**. En perspective des grands événements olympiques et sportifs et au regard de la contribution notoire des outre-mer à l'excellence nationale dans ce domaine, les sénateurs ont décidé de s'intéresser aux **parcours offerts aux jeunes sportifs ultra-marins** visant la haute performance et au rayonnement des territoires à travers le sport.

*Ont ainsi été désignées rapporteuses pour cette étude Mmes Catherine Conconne (Socialiste et républicain – Martinique), Gisèle Jourda (Socialiste et républicain - Aude), Viviane Malet (Les Républicains – La Réunion) et Lana Tetuanui (Union centriste-app. – Polynésie française).*

La délégation mènera également une étude pluriannuelle sur la thématique de la **gestion des déchets et de l'économie circulaire** dans les outre-mer.

Enfin, les membres de la délégation ont exprimé leur intérêt pour la question de **l'implication des femmes dans la vie économique et sociale des outre-mer** qui donnera lieu à une manifestation au Sénat.

La délégation avait annoncé le 9 novembre dernier ses premiers axes de travail pour la période triennale 2017-2020 :

- une étude pluriannuelle sur les risques naturels majeurs dans les outre-mer, dont le premier volet relatif à la prévention et à la gestion de l'urgence a débuté ce jeudi 23 novembre par **l'audition de la ministre des outre-mer, Mme Annick Girardin** ;
- un cycle de conférences relatives à la biodiversité ultramarine en partenariat avec l'Agence française pour la biodiversité.

*L'audition de la ministre des outre-mer est disponible [en ligne](#) sur le portail video du Sénat*

S E R V I C E D E L A C O M M U N I C A T I O N  
D I V I S I O N D E L A P R E S S E

*Créée en novembre 2011 et dotée d'un statut législatif par l'article 99 de la loi du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer, la Délégation sénatoriale aux outre-mer est composée de 42 membres : les 21 sénateurs ultramarins et autant de membres désignés de manière à assurer la représentation proportionnelle des groupes politiques.  
Elle est chargée d'informer le Sénat de la situation des collectivités ultramarines, veille à la prise en compte de leurs caractéristiques, contraintes et intérêts propres et participe à l'évaluation des politiques publiques les intéressant.*

---

*Pour tout renseignement complémentaire : [http://www.senat.fr/commission/outre\\_mer/index.html](http://www.senat.fr/commission/outre_mer/index.html)  
Contact : Division de la Presse : 01 42 34 25 13 – [presse@senat.fr](mailto:presse@senat.fr)*

S E R V I C E   D E   L A   C O M M U N I C A T I O N  
D I V I S I O N   D E   L A   P R E S S E

---

TÉL : 01 42 34 25 13 - FAX : 01 42 34 38 00 - <http://www.senat.fr>